RSE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Directive CSRD : situer le cadre, conduire la double matérialité et collecter

Le reporting extrafinancier change de nature. L'information publiée devient normée et vérifiée alors que les données restent dispersées entre les services et produites sans piste d'audit. Les équipes découvrent qu'il faut justifier le choix des sujets publiés autant que les chiffres eux mêmes. Ce module d'une heure pose le cadre de la directive CSRD. Le participant identifie ce que le texte change par rapport à la déclaration antérieure, comprend le principe de double matérialité et repère les données à fiabiliser en priorité dans son organisation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,14 jour — 1 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 240 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs financiers et contrôleurs de gestion ainsi que responsables RSE secrétaires généraux et chefs de projet reporting concernés par la préparation du rapport de durabilité.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer l'objet de la directive CSRD et les entreprises concernées
- Distinguer le rapport de durabilité de la déclaration extrafinancière antérieure
- Expliquer le principe de double matérialité d'impact et financière
- Justifier la sélection des enjeux retenus auprès d'un vérificateur
- Recenser les données à fiabiliser avant le premier exercice de reporting

03 Programme détaillé

M1 Ce que change la directive CSRD

- Situer l'obligation et ses effets
- Objet de la directive et entreprises concernées
- Passage d'une déclaration extrafinancière à un rapport normé
- Articulation avec les normes européennes de reporting de durabilité
- Rôle du vérificateur et niveau de fiabilité attendu
- À retenir : L'information de durabilité devient une information contrôlée au même titre que l'information financière.

M2 La double matérialité

- Choisir ce qui doit être publié
- Principe de la matérialité d'impact et de la matérialité financière
- Méthode d'identification des enjeux avec les parties prenantes
- Hiérarchisation et justification des enjeux retenus
- Traçabilité de l'analyse pour le vérificateur
- Cas pratique : Les participants positionnent des enjeux d'une entreprise sur les deux axes de matérialité.

M3 Organiser la collecte des données

- Préparer le premier exercice
- Recensement des données déjà produites dans l'entreprise
- Désignation des contributeurs et des responsables de donnée
- Points de contrôle et pistes d'audit à conserver
- Planification des travaux sur un cycle de reporting
- Atelier : Chaque participant identifie trois données à fiabiliser en priorité dans son organisation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 240 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr